

Le trait d'union parasite dans la terminologie de l'informatique

P. di Virgilio

Volume 32, numéro 3, septembre 1987

La fertilisation terminologique dans les langues romanes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/004574ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/004574ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

di Virgilio, P. (1987). Le trait d'union parasite dans la terminologie de l'informatique. *Meta*, 32(3), 335–341. <https://doi.org/10.7202/004574ar>

LE TRAIT D'UNION PARASITE DANS LA TERMINOLOGIE DE L'INFORMATIQUE

P. DI VIRGILIO

Université de Toronto, Toronto, Canada

Si les marges du français ont fait l'objet de nombreuses études, sans doute, le topolecte du néologisme dans la terminologie de l'informatique pose encore une fois le problème de la norme unique, du français non marqué. L'informatique conçue dans le cadre anglo-américain, retrouve l'ambiguïté du concept de la norme non seulement abstrait, mais aussi confondu avec le mythe du français standard¹. La rapidité du déroulement de l'informatique² et l'absence de signifiants simples et communs dans l'espace francophone embrouillent les réponses au réel besoin d'une concurrence économique et culturelle de la plus haute importance. D'ailleurs, l'urgence même, sinon les progrès foudroyants créent un usage extérieur à la norme, un vocabulaire rempli de calques et d'emprunts à l'anglais. L'usage partiel par rapport au français général donne lieu à calques, dérivés, et composés usités dans une zone abstraite, qui ne délimite ni spécificités géographiques ni dialectes. Au contraire, la terminologie de l'informatique renvoie à un sociolecte, à un chronolecte.

Le rôle croissant de l'informatique sur le plan professionnel et sur le plan privé laisse penser qu'il ne s'agit ni d'une mode passagère ni d'un phénomène marginal. L'ordinateur pénètre partout tout en créant l'informatique, une mutation scientifique de la mode de notre vie.

D'une façon générale, la force des circonstances situe l'informatique dans un contexte le plus international possible en éliminant la possibilité d'exemples trop régionaux. Cependant, les exemples que nous apporterons font référence à des réalités de l'informatique québécoises et françaises sans être pour autant exclusives à ces deux pays. Pendant la rédaction d'une liste de terminologie de l'informatique, la fréquence élevée des termes à trait d'union dans l'informatique me frappait. D'ailleurs, sur le plan lexicographique les termes à trait d'union sont souvent synonymes d'autres termes sans trait d'union. Aussi, le trait d'union paraît-il soit factice soit facultatif dans la terminologie de l'informatique. Est-ce que l'on pouvait séparer et classer ces termes à trait d'union selon une répartition du lexème-syntagme en concurrence ? Pourquoi y avait-il une concurrence si marquée entre le lexème et le syntagme qu'elle retrouvait une expression formelle ?

Un tri arbitraire de termes à trait d'union dans la terminologie de l'informatique qui donnait une cinquantaine d'expressions anglaises était établi sur un lexique préparé par l'Office de la langue française du Québec. Une comparaison des données anglaises et françaises établit le fait que le trait d'union ne figure que dans 26% des locutions anglaises. Par conséquent, il fallait rejeter la notion d'emprunt direct à l'anglais. D'ailleurs, le trait d'union figure seulement dans 18% des expressions françaises telles qu'on les trouve sur les listes établies par Ginguay, représentant le français standard dans le domaine du dictionnaire bilingue. Parmi les expressions dans les listes québécoises, il n'y avait que 30% des locutions où la substitution d'un synonyme sans trait d'union n'était pas possible. Pourtant, sur le plan de la lexicographie contrastive il existe une variation de 52% entre l'usage du trait d'union en France et au Canada. Aussi, un exposé

descriptif limité à une étude formelle ne suffit-il pas à tenter une typologie du trait d'union dans le néologisme. Pour ce faire, il faut adopter comme hypothèse de départ que le trait d'union n'est que l'indice d'une concurrence syntagmatique relevant de la référence absente dans l'espace francophone.

Précisons les trois plans sur lesquels il faut infléchir le développement de l'informatique. Or, l'informatique anglo-américaine simplifie le vocabulaire pour rapetisser la pensée à la taille de l'ordinateur. Son langage ressemble à la pensée informatisée c'est-à-dire au langage de la programmation. Le langage de la programmation a les qualités suivantes : unicité, univocité, un vocabulaire très restreint, une syntaxe autoextensive qui ne permet pas d'accéder à des notions ambiguës. Est-ce que le français standard ou régional peut réabsorber une telle programmation sur le plan culturel et intellectuel ? D'ailleurs, est-ce que le trait d'union dans le néologisme est une marque de malaise culturel dans les topolectes francophones ?

Aussi, voit-on que le système référentiel, absolument indispensable à toute définition de la variation linguistique est brouillé sur l'informatique puisque son système référentiel renvoie à une pratique anglo-américaine. Par conséquent, il n'existe pas encore une pensée informatique française. Face à une langue canonique comme l'anglais, le français, surtout au Canada, s'est décidé à marquer l'écart de son système référentiel de celui de l'anglais par le trait d'union. Pourtant, cet indice marque aussi l'échec de l'assimilation de la pensée informatique sur l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique dans l'espace francophone. Aussi, sur le plan international, le système référentiel anglo-américain profite-t-il d'un déploiement rapide d'une terminologie qui comporte une concurrence économique de la plus haute importance. Sur le plan pragmatique cette stratégie est traduite dans l'espace francophone par la nécessité de décisions foudroyantes répondant à l'urgence plutôt qu'à la sagesse. Il en résulte que, sur le plan référentiel, un vocabulaire insolite renvoie à un contexte fonctionnel du français standard qui dépend totalement d'un système de références étrangères. À présent, la pensée informatique en français s'exprime en tant qu'un désir obsessionnel de marquer l'intégration du français au monde informatisé et la désintégration d'une reconnaissance française à un système de références étrangères.

L'expression de l'étrangeté par l'intermédiaire du trait d'union sans résoudre la commutation sur l'axe syntagmatique des synonymes : la pensée informatique et l'idée fixe de l'étrangeté rend l'obsession lisible telle quelle.

Dans ce cadre intellectuel on peut reconnaître trois plans de concurrences tous représentés par une seule graphie, le trait d'union dans la terminologie de l'informatique : 1) le cas classique, deux lexèmes en concurrence sur l'axe syntagmatique ; 2) un ou plusieurs lexèmes en concurrence avec un syntagme ; 3) un ou plusieurs syntagmes en concurrence. Le cas classique nous permet de résumer dans l'écart entre deux niveaux de langue qui s'isolent nettement sous forme d'exemples comme « la science-fiction ». Le dépouillement d'un lexique de néologismes établi de données tirées de l'hebdomadaire, *l'Express*, dans *Néologie en marche*, n° 18 (1980) sous la direction de Jacques Blois, fait voir l'importance du trait d'union en tant qu'expression d'étrangeté dans tout cadre international. Sur le plan du cas classique, on trouve l'expression « théologie-fiction », dans *l'Express* calqué sur le modèle « science-fiction ». On peut préciser le cas classique en prenant l'exemple de ce néologisme : sur le plan référentiel, les deux lexèmes français visent une forme simple et intégrante en anglais, le modèle, « science-fiction ». Ainsi, le terme simple en anglais est polysémique en français : il en résulte la distribution suivante :

Terme simple et intégrant S1 totale
 (p. ex. science fiction) synonymie
 partielle
 Terme polysémique : science S2 (Nœud 1)
 : fiction S3 (Nœud 2)
 charnière d'étrangeté : S4 (Nœud 3)

Souvent la simple synonymie recèle une complexité mentale qui relie plusieurs nœuds conceptuellement exclusifs. Le troisième nœud, celui de l'étrangeté et de l'aliénation rend l'intégration du concept ainsi désigné difficile sinon impossible dans le système de références de la langue cible. Tantôt ce phénomène valorise la forme de la concurrence d'une synonymie opposant les traits déterminatifs de chaque nœud (p. exemple « feuille-document ») ; tantôt le trait d'union valorise une concurrence fondamentale entre l'extension et l'intention des nœuds constitutifs (p. ex. « chargement-lancement ») ; tantôt le trait d'union réabsorbe l'antinomie entre les deux nœuds qui constituent d'habitude deux contraires (p. ex. « compteur-décompteur » et « entrée-sortie »).

La deuxième catégorie offre des exemples plus variés : le plus souvent c'est une combinaison de deux membres d'une catégorie grammaticale ou linguistique d'où résulte une nouvelle forme partiellement correcte mais sans précédent (p. exemple : « image-mémoire », « clavier-écran » et « langage-machine »). Sur le plan intellectuel, il en résulte une confusion syntaxique assimilée dans le nœud aléatoire. Ce qui rend cette catégorie si difficile à régler, c'est le fait qu'il y a des exemples partiels comme « porte-caractères » et « compte-cartes » qui ne manquent pas à la règle parce qu'il s'agit dans ces exemples d'une forme verbale de l'espèce de « porte-documents ». La confusion généralisée sur ce plan donne naissance à une hésitation entre la paraphrase (préférée en français) et le trait d'union (préférée par le français au Canada). L'hésitation manifestée dans l'alternance de « chiffre clé » et « chiffre-clé » ; de « carte document » et « carte-document » et même de « macro-programmation » et « macroprogrammation » renvoie à une confusion syntaxique sur l'axe paradigmatique du système de références en français :

| | |
|---|----------------------------|
| Forme simple et intégrante : | |
| (p. exemple barre-code) | Règle stable |
| (cadre anglais) | (substantif/substantif) |
| Fonction ambiguë de la pensée informatique : | |
| (p. exemple barre porte-caractères/barre-code) | |
| | Règle stable R1 |
| porte-caractères | (forme verbale/substantif) |
| barre-code | Règle instable R2 |
| | (substantif/substantif) |
| signe de l'aliénation = - | |
| Règle aléatoire : [(R1 = R2) Nœud informatique] | |

Sur le plan syntagmatique, la troisième catégorie de concurrence risque de séparer une langue formisable d'une langue formelle. Trop souvent la concurrence sur l'axe syntagmatique dans la terminologie de l'informatique reflète le caractère du sociolecte à tel point que la locution calquée sur le modèle anglais devient indéchiffrable à l'extérieur des études spécialisées de l'informatique, à savoir, « action approche-précision » et « conversion décimal-binaire ». Quelques exemples sur la liste sont des emprunts à l'anglais comme « adaptateur canal-à-canal » et « liaison point-à-point ». Pourtant, les mor-

phèmes « tout » et « anti » sont presque toujours marqués comme syllabes étrangères à chaque occurrence (p. exemple « le tout-électrique », « antiadultes » et « anti-aggression »³. Ni l'emprunt ni le calque ne représente le péril de la fausse synonymie et de la démission de l'obligation langagière. Le rôle de l'ordinateur en tant qu'une prothèse pour la partie mécanique de notre raisonnement nous inspire d'ailleurs une pensée informatisée aussi aliénante à notre espace conceptuel que la symbiose entre le corps et la prothèse.

L'attestation des dictionnaires de spécialités nous fait penser que nous assistons à une structuration d'une matière scientifique tandis que nous participons à une mutation profonde de notre mode de vie. Toutefois, la synonymie du sens et de la forme renvoient à un syntagme de l'étrangeté. Le trait d'union constitue un point de repère dans la désintégration souterraine des nœuds contrastifs du français contemporain. La symbiose de l'anglais canonique et des autres langues sur le plan terminologique de l'informatique métamorphose la question de nos pensées. Une pensée informatique de nos jours équivaut à une pensée étrangère et à la nouvelle vague. En conclusion, il faut examiner le rôle de la publicité dans le déroulement de la terminologie de l'informatique. Dans cet exemple, l'on a recours à l'avenir et au cerveau, c'est-à-dire au cerveau électronique — à l'ordinateur pour présenter un produit.



Ainsi en va-t-il de l'informatique en public : comme instrument elle sert mieux la finalité externe que la finalité interne. La pensée informatique resserrée dans son sociolecte se traduit en publicité sans l'intervention des linguistes et des autres experts qui font partie de ce sociolecte. Le grand public réabsorbe les métamorphoses linguistiques avec l'hystérie technologique tout en tombant dans le leurre de l'hystérie écologique. La revendication de l'écologie ignore l'écologie de la communication, l'écologie interne. Ce n'est que le trait d'union parasite qui relie l'externe à l'interne — le désastre écologique externe au désastre écologique interne. Les menaces à l'écologie langagière internationale sont les suivantes : la confusion de l'informatique-efficacité avec l'informatique-mode⁴, c'est-à-dire avec l'informatique-jeu ou l'informatique gadget⁵ ; et la confusion de l'informatique-progrès vantée par les politiciens en tant que solution magique du chômage avec l'informatique-armement⁶. Parmi les fertilisations de la langue française, il faut insérer un projet lexicographique de planification de la terminologie de l'informatique pour garantir sa survie et son bien-être dans le français général⁷.

L'assimilation de la terminologie de l'informatique et du trait d'union, l'indice de son étrangeté, dans le domaine technologique, risque de déborder ce champ restreint par la force de la fascination de l'informatique pour la jeunesse. Sur le plan théorique, la terminologie actuelle de l'informatique ébranle la solidarité de toute pensée informatique à l'exception de la pensée anglo-américaine. L'écart entre le français et le français du Canada mesuré en tant qu'un écart à la norme anglo-américaine risque de grandir tout en mettant en question la légitimité du français comme langue mondiale. Pourtant, les jeux ne sont pas faits, la pensée informatique française reste à parier aux jeux informatiques.

Notes

1. Voir Alain Rey (1986) : « La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires », *la Lexicographie québécoise : bilan et perspectives*, Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault (édit.), Québec, les Presses de l'Université Laval.
2. Le besoin urgent d'une terminologie de l'informatique est reflété dans la dominance de *Néologie en marche*, Série B, « Langues et spécialités », 1979-1980, par article portant sur l'informatique.
3. Voir *Néologie en marche*, n° 18, 1980.
4. Ce domaine de l'informatique a été avancé avec efficacité par le CNRS et surtout par l'Institut national de la langue française. Le rendement intellectuel, sous la forme du réseau, *ARTFL*, sert à présent de modèle et d'inspiration aux projets internationaux dans le domaine de l'informatique.
5. Récemment Larousse a beaucoup contribué à l'informatique-jeu en substituant « pianoter » pour « taper » et « bécaner » pour « clavier ».
6. Voir J.-Claude Piquet et Marcel Jufer (1985) : « Aspects philosophiques et éthiques », *Pour une informatique consciente*, Lausanne, Presses polytechniques romandes.
7. Dans « Les dictionnaires du français hors de France », *la Lexicographie québécoise : bilan et perspective*, Franz Josef Hausmann semble envisager l'instabilité de la norme dans les parlers français qui renforcent la dominance de l'informatique en tant que pensée par le parler anglo-américain. Évidemment son projet généralisé pour une planification de la langue française porte sur tout projet particulier.

LA TERMINOLOGIE DE L'INFORMATIQUE À TRAIT D'UNION

| La terminologie du Québec | La terminologie anglaise | La terminologie française |
|-------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| action approche-précision 621 | <i>coarse fine action</i> | |
| adapteur canal-à-canal 548 | <i>channel-to-channel adapter</i> | |
| barre-code 251 | <i>bar code</i> | codes à barres |

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| barre porte-caractères 3719 | <i>type bar</i> | M |
| bibliothèque image-mémoire 858 | <i>core image library</i> | M |
| bibliothèque-langage 4 | <i>source statement library</i> | bibliothèque de programmes d'origine |
| d'origine 331 | | |
| bibliothèque langage | | |
| d'origine 3314 | | |
| bloc-mémoire 2160 | | |
| bloc-notes 3100 | <i>scratch pad</i> | M |
| calculateur-interpolateur 1133 | <i>director</i> | |
| calculatrice-perforatrice 428 | <i>calculating punch</i> | perforatrice calculatrice |
| calculatrice perforatrice 428 | | |
| carte-à-carte 487 | <i>card-to-card conversion</i> | carte à cartes |
| carte document 1197 | <i>dual card</i> | M |
| carte-document 1197 | | |
| carte paramètre 813, 1866 | <i>control record card</i> | carte paramètres, carte-paramètre 813 |
| | | carte programme |
| carte programme 1195 | <i>drum card</i> | |
| carte-programme 1195, 2751 | | |
| clavier-écran 371 | <i>board display terminal</i> | clavier-écran |
| chargement-lancement 1981 | <i>load-and-go</i> | chargement-exécution |
| chiffre clé 578 | | |
| chiffre-clé 578 | <i>check digit</i> | M |
| codeur-décodeur 637 | <i>codec</i> | M |
| compte-cartes 461 | <i>card counter</i> | M |
| compteur-décompteur 3047 | <i>reversible counter</i> | M |
| conversion décimal-binaire 1017 | <i>decimal to binary conversion/</i> | conversion décimal en binaire |
| conversion décimale-binaire 1017 | | |
| constante-instruction 1787 | <i>instructional constant</i> | M |
| émetteur-récepteur 3656 | <i>transceiver</i> | M |
| entrée-sortie 1745 | <i>input-output</i> | M |
| entre-enregistrement 361 | <i>interblock gap</i> | M |
| entre enregistrement 1803 | | |
| espace inter-bloc 1797 | | |
| espace interbloc 1804 | <i>interblock gap</i> | espace interbloc |
| état moniteur 2257 | | |
| état-moniteur 2257 | <i>monitor state</i> | état de contrôle |
| feuille-document 985 | <i>data sheet</i> | fiche technique |
| hors-code 3220 | <i>shift-out</i> | caractère de code spécial |
| hors ligne 2402 | <i>off-line</i> | M |
| image-carte 469 | | |
| image de carte 469 | <i>card image</i> | M |
| image-mémoire 1207 | <i>dump</i> | image-mémoire |
| image mémoire 1207 | | |
| impression-mémoire 1207 | <i>dump</i> | M |
| impression mémoire 1207 | <i>dump</i> | M |
| imprimante/laser 1916 | <i>laser printer</i> | imprimante à laser |
| interruption d'entrée/sortie 1751 | | |
| interruption d'entrée-sortie 1751 | <i>input/output interrupt</i> | M |
| langage-machine 2047 | <i>machine language</i> | langage orienté machine |
| langage machine 2047 | | |

| | | |
|-------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| langage source 3309 | <i>source language</i> | M |
| langage-source 3309 | | |
| liaison point à point 2649 | <i>point-to-point connection</i> | M |
| liaison point-à-point 2649 | | |
| macro-programmation 2061 | <i>macroprogramming</i> | M |
| macroprogrammation 2061 | | |
| méga-octet 2155 | <i>megabyte</i> | M |
| mégaoctet 2155 | | |
| micro instruction 2197 | | |
| micro-instruction 2197 | <i>microinstruction</i> | M |
| microordinateur 2193 | | |
| mot vide 1275 | | |
| mot-vide 1275 | <i>function word</i> | M |
| ordinateur-hôte 1630 | | |
| ordinateur hôte 1630 | <i>host computer</i> | M |
| ordinateur satellite 3083 | <i>peripheral computer</i> | M |
| ordinateur-satellite 3083 | | |
| perforation hors texte 2496 | <i>zero punch</i> | M |
| perforation hors-texte 2496 | | |
| programme source 3312 | <i>source program</i> | M |
| programme-source 3312 | | |
| programmeur système 3498 | <i>system programmer</i> | programmeur d'étude |
| programmeur-système | | |
| rapport signal-bruit 3242 | | |
| rapport signal/bruit 3242 | <i>signal-to-noise ratio</i> | M |
| rapport signal sur bruit 3242 | | |
| semi-conducteur 3153 | | |
| semiconducteur 3153 | <i>semi-conductor</i> | M |
| trieuse-lectrice 3305 | <i>sorter-reader</i> | M |
| trieuse-lectrice 3305 | <i>sorter-reader</i> | M |

Les chiffres correspondent au numérotage des articles dans *Terminologie de l'informatique*.
M = la même expression.

SOURCES

Terminologie de l'informatique : états terminologiques et bibliographies, Québec, Office de la langue française, 1983.

GINGUAY, Michel (1981) : *Dictionnaire d'informatique*, Paris, Masson.